

Services  
informatiques

Eurolist C

# Micropole Univers

## Croissance vigoureuse au T308.

Date de 1ere diffusion :

Jeudi 06 Novembre 2008

**Analyste :**

Sébastien Duros

Tél : 01.44.70.20.87

sduros@euroland-finance.com

**Actualité**

Micropole a publié un nouveau trimestre de forte croissance de son activité. Au T308, la croissance du CA affiche une hausse de 15,6% à 20,5 M€.

Sur les neuf premiers mois de l'année, le CA ressort ainsi à 66,7 M€ en croissance de 23% dont 20% en croissance organique.

**Données boursières**

Capitalisation : 18,1 M€

Nombre de titres : 28 210 909 titres

Volume moyen / 6 mois : 42 911 titres

Extrêmes / 12 mois : 1,38 € / 0,55 €

Rotation du capital / 6 mois : 19,8 %

Flottant : 50,6 %

Code Reuters : MUN.PA

Code Bloomberg : MUN FP

Code ISIN : FR 0000077570

**Commentaires**

En dépit d'un effet de base nettement plus contraignant, la croissance du T307 était de 17,7%, Micropole a su conserver une dynamique de croissance élevée.

Cette nette surperformance par rapport au secteur des Logiciels et Services s'explique avant tout, par le positionnement porteur de la société sur des business de niche comme l'e-business ou la BI.

**Recommandations**

Nous laissons inchangées nos prévisions qui peuvent paraître conservatrices à ce stade. En effet, le manque de visibilité sur l'ampleur du ralentissement de l'activité nous incite à rester prudent dans nos prévisions.

Nous estimons cependant que le positionnement de Micropole devrait lui permettre de surperformer nettement de manière structurelle son secteur de référence.

Aux cours actuels, les niveaux de valorisation nous paraissent toujours aussi attractifs. Nous réitérons en conséquence notre opinion d'Achat. Notre objectif de cours est revu de 1,40 € à 1,20€ du fait de comparaisons boursières moins favorables.

**Actionnariat**

Fondateurs 19,6 %

Institutionnels 27,0 %

Salariés 4,7 %

Public 50,6 %



	2006	2007	2008p	2009p
<b>CA (K€)</b>	69 462	78 450	87 864	96 650
<b>REX (K€)</b>	857	2 813	4 744	5 837
<b>RNPG (K€)</b>	81	1 714	3 244	3 937
<b>Var CA (%)</b>	0,8%	13,0%	12,0%	10,0%
<b>Marge opérationnelle (%)</b>	1,2%	3,6%	5,4%	6,0%
<b>Marge nette av. GW et except. (%)</b>	0,1%	2,2%	3,7%	4,1%
<b>Gearing net (%)</b>	18,5%	20,4%	8,5%	1,5%
<b>VE / CA</b>	0,39	0,35	0,31	0,28
<b>VE / REX</b>	31,6	9,6	5,7	4,6
<b>PER av. GW et except.</b>	ns	10,9	5,7	4,7

Source : Euroland Finance



## SYSTEME DE RECOMMANDATION

Les recommandations d'EuroLand Finance portent sur les six prochains mois et sont définies comme suit :

**Achat :** Potentiel de hausse supérieur à 20% par rapport au marché assorti d'une qualité des fondamentaux.  
**Neutre :** Potentiel de hausse ou de baisse de moins de 20% par rapport au marché.  
**Vendre :** Potentiel de baisse supérieur à 20% et/ou risques élevés sur les fondamentaux industriels et financiers.

## HISTORIQUE DES RECOMMANDATIONS SUR 12 MOIS.

**Achat :** du 06/11/07 au 06/11/08.  
**Neutre :** (-).  
**Vendre :** (-).  
**Suspendue :** (-).

## DETECTION POTENTIELLE DE CONFLITS D'INTERETS

Corporate Finance	Intérêt personnel de l'analyste	Détention d'actifs de l'émetteur	Communication préalable à l'émetteur	Contrats de liquidité	Contrat Eurovalue*
Conseil lors de l'émission d'ABSA (septembre 2005)	Non	Non	Non	Oui	Oui

\* Animation boursière comprenant un suivi régulier en terme d'analyse financière avec ou non liquidité

La présente étude est diffusée à titre purement informatif et ne constitue en aucune façon un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente des instruments financiers émis par la société objet de l'étude.

Cette étude a été réalisée par et contient l'opinion qu'EuroLand Finance s'est forgée sur le fondement d'information provenant de sources présumées fiables par EuroLand Finance, sans toutefois que cette dernière garantisse de quelque façon que ce soit l'exactitude, la pertinence ou l'exhaustivité de ces informations et sans que sa responsabilité, ni celle de ses dirigeants et collaborateurs, puisse être engagée en aucune manière à ce titre.

Il est important de noter qu'EuroLand Finance conduit ses analyses en toute indépendance, guidée par le souci d'identifier les atouts, les faiblesses et le degré de risque propre à chacune des sociétés étudiées. Toutes les opinions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette étude reflètent le jugement d'EuroLand Finance à la date à laquelle elle est publiée, et peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis, ni notification.

EuroLand Finance attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la société objet de la présente étude, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Finance dans le cadre de l'établissement de cette étude.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la société mentionnée dans la présente étude, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière. Les performances passées et données historiques ne constituent en aucun cas une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni EuroLand Finance, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.

Aucune partie de la présente étude ne peut être reproduite ou diffusée de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Finance. Ce document ne peut être distribué au Royaume-Uni qu'aux seules personnes autorisées ou exemptées au sens du UK Financial Services Act 186 ou aux personnes du type décrit à l'article 11(3) du Financial services Act. La transmission, l'envoi ou la distribution de ce document sont interdits aux Etats-Unis ou à un quelconque ressortissant des Etats-Unis d'Amérique (au sens de la règle « S » du U.S. Securities Act de 1993).

EuroLand Finance est une entreprise d'investissement agréée par le Comité des Etablissements de Crédit et des Entreprises d'Investissement (CECEI). En outre l'activité d'EuroLand Finance est soumise à la réglementation de l'Autorités des Marchés Financiers (AMF).